

A R R E T E

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
En raison d'un tournage de film sur la place Bergerot à ESQUELBECCQ,
Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour garantir la sécurité des usagers,

ARRETE:

ARTICLE 1 : La circulation des véhicules poids lourds de **plus de 9 tonnes** sera interdite RD17, route d'Esquelbecq, depuis la RD916, Place du Général de Gaulle jusqu'au territoire d'Esquelbecq, et ce, **le mercredi 12 juin 2024 de 12h à 21h.**

ARTICLE 2 : Durant cette interruption qui sera portée à la connaissance des usagers par des panneaux réglementaires, **la déviation se fera en empruntant l'itinéraire ci-après :**

- **Route départementale 916 direction Quaëdypre/Bergues jusqu'au Klap Houck, RD928 Socx/Bissezeele puis RD52 voie Romaine direction Esquelbecq.**

ARTICLE 3 : Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation réglementaire temporaire par l'agence routière des Flandres et prendront fin lors de son retrait.

ARTICLE 4 : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à :

La commune d'Esquelbecq,
Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT,
Monsieur le Responsable Arrondissement Voirie de DUNKERQUE,
Monsieur le Lieutenant-Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,
Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,
Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,
Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,
Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,
MM. les Présidents des Syndicats de Transports,
MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ.
Au réseau Arc-en-Ciel et Delgrange Voyages.

Fait à WORMHOUT, le 28/05/2024

Le Maire,
David CALCOEN

Acte rendue exécutoire par
Publication et notification le 28/05/2024

Le Maire,
David CALCOEN



[Signature]
Pour le Maire,
l' Adjoint délégué
Floune DEHOUDT



[Signature]
Pour le Maire,
l' Adjoint délégué
Floune DEHOUDT